

L' Abeille.

8me Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 10 NOVEMBRE 1859.

No. 8.

Correspondance.

NOTES HISTORIQUES

SUR LA
BAIE SAINT PAUL.

L'histoire de la Baie St. Paul comme celle de presque tous les anciens pays, semble remonter aux temps fabuleux même, car le Père Jérôme Lalemant parlant du fameux tremblement de terre du mois de Février 1663, nous dit : "Vers la Baie dite de St. Paul, il y avait une petite montagne sise sur bord du fleuve, d'un quart de lieue ou environ de tour, laquelle s'est abysmée, et comme si elle n'eût fait que plonger, elle est ressortie du fond de l'eau pour se changer en islette, et faire d'un lieu tout bordé d'écueils, comme il estait, un havre d'assurance contre toutes sortes de vents." — On serait tenté de croire que cette île plongeuse n'est rien moins que l'He-aux-Coudres, située en face de la Baie St. Paul, si Jacques Cartier ne l'avait trouvée à sa place actuelle le six de septembre 1532 lorsqu'il remonta le fleuve pour la première fois. Ce qui a probablement donné lieu à ce récit, ce sont les éboulis qui se firent, sur les bords du fleuve aux Eboulements et dont cette paroisse a tiré son nom.

Quoiqu'il en soit il est certain qu'à l'époque de ce tremblement de terre il n'y avait pas encore un seul habitant à la Baie St. Paul, comme l'assure M. Boucher dans son Histoire Naturelle du Canada adressée à Colbert le 8 Octobre de cette même année 1663, et c'est fort heureux; car ces pauvres habitants seraient bien morts de frayeur en voyant des montagnes aller se plonger ainsi dans le fleuve, *sicut agri ovium*. Depuis Tadoussac, dit-il, jusqu'à sept lieues proche de Québec que l'on nomme le Cap Tourmente, le pays est tout-à-fait inhabitable, étant trop haut et tout de roche et tout-à-fait escarpé. Je n'y ai remarqué qu'un seul endroit, qui est la Baie St. Paul, environ sur la moitié du chemin et vis-à-vis de l'Isle aux Coudres, qui paraît fort belle lorsqu'on y passe, aussi bien que toutes les isles qui se trouvent depuis Tadoussac jusques à Québec, lesquelles sont toutes propres à être habitées." Si cet historien remontait aujourd'hui le fleuve, comme il serait bien agréablement surpris de voir de belles paroisses sur une côte et des rochers qu'il croyait inhabitables! Il est vrai qu'une partie de cette côte du nord depuis la Baie St. Paul jusqu'à St. Joachim est demeurée presque inhabitée jusqu'à ce jour, mais il en sera bientôt peut-être des Caps comme du reste de la côte, tout sera habité. Déjà une chapelle y est bâtie sous le nom de *St. Tit des Caps* et les Messieurs du Séminai-

re travaillent à faire établir au nord du chemin actuel une belle vallée (si toute fois on peut donner le nom de vallée à un terrain élevé de cent pieds au moins au-dessus du fleuve) qui s'étend de la Baie St. Paul à St. Ferreol.

Quant à la Côte de Beaupré il y avait déjà longtemps au temps où écrivait M. Boucher que des habitants s'y étaient établis puisqu'un prêtre, M. de St. Sauveur, fut chargé en 1645, suivant le *Journal des Jésuites*, du soin spirituel et temporel de cette côte où il se rendit le 25 Octobre 1645 25 écus qu'on lui avait donnés à cette fin. Beauport que l'on pourrait regarder comme la première paroisse de la Côte de Beaupré en partant de Québec, était déjà à cette époque desservi régulièrement. Car le même journal dit plus loin : "Le 4 (Décembre 1645) on envoya une chapelle complète à Beauport, dont le calice était d'étain..." Et l'année suivante : "M. Nicolet à qui le gouverneur donnait cent écus pour dire des messes allait à Beauport la dire les dimanches et festes d'ordinaire."

Comme une histoire de cette ancienne et belle paroisse de nos campagnes serait intéressante pour les lecteurs de *l'Abeille*! Qu'il me soit permis de faire ici une remarque : — Si, à l'exemple des premiers Missionnaires du pays aux observations desquels rien n'échappait, on avait dans chaque paroisse recueilli religieusement tous les souvenirs, si l'on avait noté tous les faits les plus remarquables, quelle précieuse collection de mémoires n'aurait-on pas formée pour la brillante histoire de notre belle patrie! Mieux vaut tard que jamais, et l'on ne doit point oublier que si nous aimons à connaître ce qui s'est passé avant nous dans les lieux où la Providence nous appelle à jouer le petit rôle de notre vie, ceux qui nous remplaceront auront le même désir. Il y a dans chaque paroisse un homme placé avantagusement pour entreprendre cette tâche et bien capable de la remplir. Mais revenons à la Baie St. Paul.

Vingt ans après l'époque à laquelle écrivait M. Boucher, c'est-à-dire, en 1683, un mémoire (publié dans le premier Volume de *l'Abeille*) nous fait connaître les détails suivants : "La Baie St. Paul est la première terre habitée que l'on rencontre du côté du nord en venant de France; elle est enfoncée une lieue dans les terres, distante de Québec de 15 lieues et 7 du Cap Tourmente. Les chemins sont très-difficiles et dangereux : il y a 3 familles et 31 âmes; on y dit la messe dans une chapelle domestique."

Ces trois premières familles de la Baie St. Paul étaient celles de Noël Simard, marié à Marie Magdeleine Racine de Ste.

Anne de Beaupré, de Pierre Tremblay marié à Marie Magdeleine Simard, et de Pierre Dupré, marié à Catherine Caron, aussi de Ste. Anne de Beaupré. Cette dernière famille de Dupré n'a pas laissé de descendants dans la paroisse tandis que les familles Simard et Tremblay également nombreuses forment près d'un tiers de la population actuelle.

Pierre Tremblay fut le premier Seigneur des Eboulements et Pierre Dupré le premier seigneur du Gouffre, c'est-à-dire, de cette partie de la Baie St. Paul comprise entre la rivière du Gouffre et les Eboulements. Mais ces seigneurs de bois debout étaient loin d'avoir l'importance de l'Honorable de Sales Laterrrière et des héritiers Drapeau, les propriétaires actuels de ces seigneuries; aussi voit-on par les actes des régîtres de la paroisse qu'ils déclaraient ne pas savoir signer, sans toutefois ajouter comme les seigneurs du moyen-âge "et qu'ils étaient nobles."

Maintenant qui de ces trois habitants arriva le premier dans la paroisse et en quelle année? c'est ce qui n'a pu encore être constaté et ce qui au reste peut demeurer inconnu sans que la postérité ait à le regretter beaucoup.

Les premiers habitants de la Baie St. Paul ainsi que ceux de la petite Rivière furent desservis d'abord par voie de mission par les Curés de Ste. Anne de Beaupré, (ou du Petit Cap, comme on l'appelle dans tout le pays) jusqu'à l'année 1680 ou plutôt jusqu'à 1685; car bien que d'autres prêtres vinrent y faire des missions pendant ces cinq années, les curés de Ste. Anne n'en furent déchargés que lorsque M. Gagnon premier prêtre résident à la Baie St. Paul, vint y demeurer dans l'automne de 1685.

C'était un voyage bien pénible d'aller de Ste. Anne à la Baie, car il fallait passer sur le rivage dans l'eau et dans la boue, à pied seulement et quelquefois à cheval. Il fallait de plus avoir soin de prendre comme l'on dit encore *l'à-prant* de la marée ou s'exposer à périr. Ce fut le sort de M. Filion, un des premiers curés de Ste. Anne. Revenant de la Baie St. Paul il se noya dans les Caps le 6 Juillet 1679 et fut trouvé à la Petite Rivière par la Sœur St. Paul, congréganiste, et inhumé dans l'église de Ste. Anne "près de la porte de la sacristie, du côté du Cap," dit une note faite par un ancien curé de cette dernière paroisse. On assure, ajoute la note, qu'il avait été enterré avec une belle croix d'or qu'on avait oublié de lui ôter.

Le chemin des Caps par lequel on va aujourd'hui de la Baie à St. Joachim ne fut ouvert que vers 1812 et jusque là les

habitants du Comté actuel de Charlevoix n'eurent point, d'autres moyens d'aller à Québec que par le fleuve en été ou par le périlleux chemin de la grève.

(A continuer.)

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 10 NOVEMBRE 1859.

Le temps, ce trésor qu'on recherche tant, et dont on est si prodigue, m'a complètement manqué cette semaine, et au milieu de dissertations philosophiques, de fractions vulgaires et d'équations simples, la voix de l'Abaille n'a pu se faire entendre à mes oreilles que trop tard pour que je puisse satisfaire à ses exigences. Vous m'en saurez peut-être gré, chers confrères, car au lieu du style un peu carré d'un mathématicien, on vous servira la production d'un heureux motet qui hroute encore parmi le thym et la rosée de la rhétorique. C'est une lettre, datée de Saint Joachim, que j'ai reçue d'un ami, il y a quelque temps. Trouvant qu'une aventure plaisante de vacances y était assez plaisamment contée, je crois ne pouvoir rien faire de mieux, que de vous la donner en tous termes; sauf cependant la première partie qui roule sur des affaires privées, et pourrait risquer de ne pas vous intéresser. La voici.

Une journée de pluie, pendant les vacances, est loin d'être à désirer. On a beau nous dire que la terre est trop sèche que le grain etc, etc., nous ne pouvons nous empêcher de soupîrer après le beau soleil et le ciel bleu qui déterminent nos promenades, et font chanter les petits oiseaux. Ne disons pas cependant qu'il faut toujours se résigner à l'ennui pendant une journée pluvieuse; quand nous sommes plusieurs ensemble, le fait même que nous sommes réduits à nos propres ressources nous rend ingénieux à chercher des moyens de nous amuser, et quelquefois nous réussissons, comme tu vas voir.

Nous étions tous à bâiller un jour, après avoir épuisé le catalogue des jeux, et à maudire la pluie, qui semblait ne devoir jamais cesser, lorsque, de dépit, on proposa de regarder comme bienfaiteur public quiconque inventerait un jeu nouveau. Plusieurs furent proposés et rejetés, et on était sur le point de se livrer au désespoir, lorsque quelqu'un s'écria: Un procès.—Oui, un procès, répéta-t-on de toutes parts, un procès, sans doute un procès. L'idée était nouvelle, elle trouva grâce. Vous savez comme les choses vont vite, lorsque tout le monde y prête la main; en un clin d'œil la cour fut improvisée, juge, jurés, avocats, tout jusqu'au constable, gros garçon qui, tout fier de sa charge, arpentait la salle en tous

sens, criait à tue tête: silence, et faisait à lui seul plus de bruit que tous les autres réunis.—Ah! mais j'oubliais: il manquait une chose assez essentielle: un prisonnier.—Allons, un prisonnier, mais.... ce n'est pas possible....quelqu'un doit avoir commis quelques choses. Ah! voilà. Un malheureux, trouvant notre position un peu ridicule, rit aux éclats, et, en ce faisant, découvre deux rangées de dents longues et aigues à faire frissonner. C'est notre homme, le constable l'a déjà suivi, et l'emmenant devant le juge, déclare à la cour que M. un tel est accusé d'avoir les dents trop longues. Son honneur trouve que le cas est pendable, si le fait est prouvé, et ordonne d'instruire son procès sur le champ. L'accusé s'y prête, et après quelques pourparlers, les avocats prennent parti pour et contre; puis, au milieu d'un silence profond, le constable ayant à plusieurs reprises crié: silence, l'avocat de la couronne prend la parole.

« En présence d'un juge dont la vertu, je pourrais dire farouche, me rappelle les plus beaux jours de l'antique Rome; en présence d'un jury dont l'œil intelligent semble lire au fond de mon âme, et percevoir, même avant moi, la justice de ma cause; à la vue d'un auditoire si respectable, je me trouble; mais quand je me souviens que du succès de mon plaidoyer dépendent les intérêts de la société, le bien-être de mes semblables, peut être même la vie de tous ceux qui sont présents, oh! alors une force inaccoutumée, une énergie surnaturelle s'empare de mon âme et une voix intérieure me crie: courage, courage!—De quoi s'agit-il, en effet? Quel est le but que je me propose? Bien moins que l'extermination d'un malheureux, coupable d'un crime effroyable, puisque, par la longueur démesurée de ses dents, il jette partout la frayeur et l'épouvante.—Oui, je saurai prouver avant de terminer que l'accusé est, dans la société, ce qu'est un poisson dans la poêle, hors de sa sphère; en un mot qu'il est *anomal*. »

L'avocat de l'accusé, qui n'avait pas bien compris, se leva; il prétendit que son savant adversaire n'avait pas le droit de profiter de la position de son client pour le traiter d'*anomal*. L'orateur pria la cour de remarquer que le zèle défenseur de l'accusé paraissait ne pas comprendre la différence entre *anomal* et *animal*; qu'il pouvait d'ailleurs, s'il le voulait, prouver par le témoignage d'un philosophe, que non seulement l'accusé, mais tous les hommes sont des animaux: *Nullum est animal præter hominem*; mais que le temps ne lui permettait pas de relever toutes les erreurs de son confrère, etc., etc.

Je regrette que l'espace ne me permette pas de donner au long ce brillant discours qui relègue au second rang le *Pro coronâ*. En analyse, l'orateur montra qu'il y avait entre l'accusé et les animaux féroces une analogie frappante.—« En effet, dit-il, si vous vous promenez dans la forêt que craignez-vous de la part de ces animaux? leurs pattes? leurs griffes? leur queue? Je réponds sans hésitation: non! leurs dents, leurs dents seules; voilà ce qui les rend redoutables. Eh! regardez le

prisonnier, et dites moi, si vous pouvez envisager ses défenses sans frissonner involontairement. »—Il ne daigna pas répondre à la question de l'avocat du prisonnier, savoir, s'il s'était jamais fait mordre par un éléphant ou par un bœuf, et fit appeler les témoins qui, disait-il, prouveraient que, si la nature avait donné l'accusé de propensions antropophages, de son côté, il se laissait aller à son penchant. Le premier témoin déposa que l'accusé montrait une préférence marquée pour les viandes crues ou à demi-cuites. Un autre assura que l'accusé jouait aux cartes et que, pendant qu'il était ainsi occupé, quelqu'un demanda par hasard: « Mais qui a mangé mon valet? A quoi il répondit distinctement: « C'est moi! » Il fut constaté par le témoignage d'un troisième, que, lorsqu'un ayant parlé à l'accusé d'une tierce personne, celui-ci répondit: « Oh! ne m'en parle plus, j'en suis rassasié. Plusieurs autres furent entendus, et tous s'accordèrent à signaler les pouvoirs gastronomiques du malheureux coupable, sans que personne pourtant n'eût été témoin oculaire de quelques unes de ses prouesses.

L'avocat de l'accusé fit ensuite un appel éloquent à la miséricorde de la cour, il s'apitoya sur le sort de son client, il plaignit sa jeunesse, et ne put s'empêcher de voir dans les témoins des monstres qui vendaient à prix d'or, le sang d'une innocente victime. Il alla plus loin. Il fit une digression sur les beaux-arts, et prouva, dans un plaidoyer assez ingénieux, que ceux qui cultivent la musique sont étrangers aux sentiments féroces, et ne respirent que la douceur et l'harmonie.—« Or, dit-il, je voudrais qu'il vous eût été donné de juger par votre propre expérience de la perfection étonnante que mon client a atteinte dans la musique vocale, et vous diriez, sans doute, que cet organe si mélodieux, si touchant ne saurait être l'écho d'un cœur barbare et sanguinaire.

Malgré cette belle harangue, le juge paraissait inexorable, le jury fut insensible et rendit, après quelques délibérations, le verdict de « coupable. » Déjà le juge était debout, et tenait dans sa main un davier dans lequel, assurait-il, était écrite la peine due aux crimes du prisonnier, lorsque celui-ci voyant ses affaires tout-à-fait désespérées s'esquiva d'entre les mains du constable, et chercha son salut dans la fuite. Alors vous ensiez vu un spectacle digne de toute admiration: la cour entière, juge, jurés, avocats, constable et auditeurs, oubliant leur dignité dans le noble but de satisfaire aux rigueurs de la justice, se mettent à la poursuite du coupable. Il avait bonnes jambes pourtant: aussi la victoire fut elle longtemps incertaine, et même, lorsqu'il fut environné, il se débattit avec un courage digne d'une meilleure cause. Mais Hercule fut vaincu, a-t-on dit; le constable emmenait le condamné en triomphe, quand soudain une petite voix claire détourna l'attention, par un appel bien connu: la tentation était trop grande. On changea tout-à-coup d'idée, on abandonna le prisonnier et l'on prit le chemin du réfectoire. C'était l'heure du dîner

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

La Presse Anglaise se préoccupe beaucoup de la ligne de conduite que le gouvernement Français paraît vouloir suivre dans les affaires politiques du Continent. Elle va jusqu'à accuser l'empereur d'être cause de l'incertitude qui règne en Europe. D'autre part les correspondants à Paris des journaux anglais se livrent à de tristes pressentiments sur l'avenir. Tout, en effet, semble annoncer que, l'entente cordiale menace de se changer en inimitié plus cordiale encore, entre les deux grandes puissances. La France favorise l'Espagne contre le Maroc et paraît elle-même agrandir ses possessions d'Algérie en dépit des remontrances du Times de Londres. Les flottes Françaises, Espagnoles, et une escadre Russe sont déjà rendues dans les eaux du Tanger; l'Angleterre, de son côté, a 32 vaisseaux de guerre à Gibraltar. "Ou nous nous trompons fort, dit un journal Espagnol, ou la grande masse d'électricité qui fluitait de l'un à l'autre part du canal de la Manche, se condense dans le détroit, et menace de se convertir en une terrible tempête." L'Angleterre ne veut pas consentir à ce que l'Espagne occupe les deux côtes du détroit.

Pie IX, qui depuis quelque temps était absent de Rome, à son château de Gondafo, est rentré dans la Ville-Eternelle le 20 Octobre, au milieu d'une grande foule. L'entrevue que Sa Sainteté devait avoir avec le roi de Naples a été ajournée. L'Angleterre vient de perdre un de ses plus célèbres ingénieurs civils, M. Stephenson, l'émule de Brunel. Ce monsieur a légué, en mourant, une somme de £ 25000 aux institutions publiques de plusieurs villes du Royaume-Uni.

Chez nos voisins des États, les nouvelles politiques n'ont qu'un bien médiocre intérêt. On parle beaucoup des troubles de Baltimore, et de l'audace d'un bandit, qui, à la tête de trente à quarante hommes, a fait trembler toute une grande ville. Peu s'en faut que le chef de l'émence, Brown, ne soit considéré comme un héros par un certain parti. Les élections municipales ont aussi été la cause de nouveaux troubles dans la même ville. On compte plusieurs victimes de la fureur de la populace.

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

N. Bégin, en version latine.

SECONDE.

A. Gosselin, en amplification et Chs. Baillargeon, en version latine.

TROISIÈME.

C. P. Roy, en thème latin.

QUATRIÈME.

L. Langis, en version latine.

CINQUIÈME.

L. Sansfaçon, en version latine.

SIXIÈME.

H. Delagrave, thème latin.

SEPTIÈME.

S. Michaud et S. Marnet, en devoir français.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

W. Maguire et A. L. McDougall, en français.

LES COMLOTS TURCS A CONS-

TANTINOPE.

(Suite et fin.)

Après avoir prononcé ces paroles, il avala le poison, puis se recueillit pour faire ses ablutions et sa prière. Comme le poison n'agissait pas avec assez d'activité, Emir-pacha le fit étrangler et on répandit le bruit qu'il était mort d'une attaque d'apoplexie!

Mahmond II n'avait pas songé, dans son œuvre de régénération, à la justice qui ne veut pas qu'un homme soit condamné sans jugement.

Cet énergique et terrible Padischah qui, en 1808, ordonna le meurtre de son frère Moustapha IV pour régner à sa place, ce prince qui, en 1821, aux fêtes de Pâques, donna le signal des massacres des Grecs de sa capitale et qui, en 1826, présida à l'égorgeement de la milice prétorienne des vieux Sultans, étouffa donc dans le sang le complot du mois de juin 1837. Il ne permit point aux journaux de Constantinople d'en souffler un mot, d'y faire la moindre allusion, et des ordres furent donnés de punir du dernier supplice les Turcs qui s'en entretiendraient dans les nombreux cafés de Stamboul.

Il n'en sera pas de même du complot du mois de Septembre, 1859. Il a déjà retenti en Europe malgré les précautions du Divan pour en dissimuler l'étendue et la gravité. Mahmoud II n'est plus là pour mettre sa volonté de fer à la place de toute parole, de toute justice. Abdul-Medjid, qui n'a point hérité de la persévérante énergie de son père, mais qui n'a rien aussi de sa cruauté, laissera s'instruire, il faut le croire, cet immense procès. Il donnerait, lui, le descendant des Selim et des Amurat, un grand spectacle au monde si, par suite de débats contradictoires et publics, on voyait les coupables punis et les innocents absous.

BAPTISTIN POUJOULAT.

Voici quelques détails sur le complot qui a été éventé le mercredi, 14 septembre dernier, dans la soirée.

"Il y a trois mois qu'une société secrète s'est constituée. Le principal personnage le cheik Ahmed, un Kurde, né à Suleymaniéh, habitait le *Midréci* (école) de la mosquée du sultan Baïezid. C'est un homme éclairé, sans fanatisme, fort estimé comme théologien et philosophe, et d'une honnêteté incontestable. Comme la plupart des Turcs, le cheik Ahmed déplore la marche des affaires publiques, l'affaiblissement de l'empire, les abus administratifs, les désordres financiers, les incessantes et immodérées dépenses du palais; il critiquait sévèrement les actes des ministres et la faiblesse du souverain.

"Autour du cheik se groupaient quelques hommes qui partageaient ses idées. On se voyait souvent. Il y avait là une trentaine d'hommes de toutes classes: de

la magistrature, du clergé, de l'armée, de la bourgeoisie, des employés.

"Parmi les admirateurs et les amis du cheik se trouvait un homme tout disposé à mettre en action les projets qui avaient germé dans ces entretiens répétés. Tcherkess-Husein-Pacha est, comme son nom l'indique, Circassien. C'est une tête ardente, un caractère qui ne connaît pas d'obstacles. A l'armée d'Asie, dans la campagne de 1855, (siège de Karo,) Husein Rey, colonel du premier régiment d'Arabistan, donna des preuves d'une intelligence et d'une bravoure qui seraient appréciés dans toute l'armée européenne.

"La direction active du complot lui était, dit-on, confiée.

"Un contretemps survint. Il y a quelque temps, Tcherkess-Husein-Pacha fut envoyé à l'état-major général de Roumelie. Il partit pour le quartier-général de Monastir transféré plus tard à Junia, en Albanie. Mais avant son départ, il fut entendu que, lui absent—c'est un on dit,—la direction du mouvement serait confiée à Hassan-Pacha, général d'artillerie, qui faisait partie de la société secrète et avait assisté plusieurs fois aux conciliabules du *Midréci* de la mosquée du Sultan Baïezid.

"Hassan-Pacha commandait le *Bosphore*, toutes les batteries et tous les postes.

"Parmi les principaux personnages du complot, se trouve un autre pacha, Djaffer-Demo-Pacha, un Albanais qui était *mirimiran*, un grade civil qui correspond à peu près à celui de général de division. Djaffer-Pacha était aussi un mécontent. C'est un homme de grande race, qui a été mêlé jadis à différentes prises d'armes contre la Porte. Pendant la campagne du Danube, il rejoignit l'armée avec 260 Albanais équipés et armés à ses frais. Après la guerre, on lui fit beaucoup de promesses; on ne lui accorda rien; on ne lui permit même pas de retourner dans son pays: il dut vivre ici avec une solde de 1000 piastres (180 piastres par mois).

"Paris viennent une foule d'officiers, et même de sous-officiers et soldats de l'artillerie, du génie et de la garde. Le chiffre des officiers compromis est évalué à huit cent cinquante. Il est curieux qu'il ne se trouve parmi eux aucun des officiers qui aient étudié en Europe. Une autre observation non moins curieuse c'est que la plupart des chefs du complot sont presque tous des Turcs d'Asie. On en compte parmi eux un certain nombre de Circassiens.

"Les chefs seuls se connaissaient; les affiliés ne connaissaient que leurs chefs. Chaque chef groupait autour de lui 100 à 150 hommes.

Le plan des conjurés était celui-ci. Quand le Sultan reviendrait de la mosquée ou quand il sortirait le soir de son kiosque de Top-hané pour rentrer au palais avec son escorte habituelle du Maboundjis (employés du palais) et de domestiques, on devait le laisser s'engager dans la rue qui longe la mer de Top-hané à Dolma-Baqché. Dans cette partie se trouve le poste de Cabatach. L'officier et les soldats devaient enlever le Sultan; tous étaient gagnés à peu près; l'officier répondait de sa troupe. (Il est bon de savoir que les postes ne se relèvent à Constantinople que tous les six mois.)

Le Sultan et ses ministres devaient être retenus prisonniers. La déchéance du Sultan aurait été proclamée, et son frère ou son fils aîné, les versions varient, aurait été mis sur le trône. Les ministres auraient eu à répondre de leur administration. Les conjurés s'étaient préoccupés de l'effet qu'une telle révolution produirait en Europe. On avait ébauché un manifeste à l'adresse des puissances Européennes.

Les principaux conjurés s'étaient engagés par un serment solennel à garder le secret; la mort devait être le châtiment du dénonciateur. En dernier lieu, l'exécution du mouvement fut fixée au mardi, 20 du mois de *sefer* (17 septembre.)

Deux traitres firent tout échouer. Trois jours avant l'heure fixée, mercredi soir, Hassan-Pacha vint dénoncer la conspiration au ministre de la guerre, Riga-Pacha. Arif Effendi imita Hassan-Pacha.

Une fois prévenu, Riga-Pacha, ne perdit pas de temps. Dans la nuit de jeudi au vendredi, le vendredi et le samedi, on fit de nombreuses arrestations.

Une commission spéciale a été formée pour juger les accusés; ce sont précisément les mêmes ministres que les conjurés voulaient arrêter.

Le but véritable que poursuivaient les conjurés n'était rien moins que le rétablissement de l'ancien régime Ottoman dans toute sa pureté, l'abolition de toutes les réformes et le retour pur et simple à la loi du Coran et au code de Soliman Ier.

Il y a longtemps que le vieux parti turc rêve de ressaisir les rênes du pouvoir, et son espoir est placé tout entier en Abdul-Aziz. Sa défaite est complète aujourd'hui, et pour quiconque connaît les mœurs Ottomanes, il est évident que plus d'une tête va tomber dans les circonstances présentes.

On demande aux amateurs la solution de l'équation suivante.

L'année dernière le nombre des élèves des quatre premières classes était représenté par deux chiffres, celui des dixaines

étant le plus grand. La différence des carrés de ces deux chiffres égale le produit des deux nombres qui expriment la supériorité numérique des Mathématiciens sur les Physiciens, et celle des Seconds sur les Rhétoriciens qui est la moindre. De plus, la somme des deux mêmes carrés, moins leur différence, égale cette même différence, moins l'unité, ou bien encore le triple de la somme de ces deux chiffres, moins l'unité. Enfin les nombres qui expriment combien il y a d'élèves dans chacune des quatre classes, sont en proportion arithmétique. Quel est le nombre total d'élèves et combien y en a-t-il dans chaque classe ?

Une lettre adressée de Titusville (Pennsylvanie) au New-York-Tribune, raconte en ces termes la découverte d'une fontaine souterraine d'huile native :

“ En mai dernier, M. E. H. Drake a fait commencer les travaux de forage, afin de tâcher de découvrir la source de l'huile qui se répand si abondamment sur le sol d'Oil-Creek. La semaine dernière (1er septembre 1859), à la profondeur de 17 pieds, on rencontra dans le roc une fissure d'où, à la grande surprise et à l'extrême joie de chacun, l'on vit jaillir un filet d'eau et d'huile mélangées, donnant 400 gallons d'huile pure par vingt quatre heures.

“ La pompe que l'on a installée sur la place fournit seulement 5 gallons par minute d'eau mélangée d'huile, que l'on reçoit dans un vaste bassin où l'huile se dégage et surnage, pendant que l'eau s'écoule par un diamètre calculé, pratiqué au fond du récipient. Dans quelques jours on aura une pompe plus forte, qui, la fissure étant élargie, fournira, par seconde, de 1,000 à 1,200 gallons d'huile par jour.

“ La sensation produite par cette découverte d'une source d'huile si importante est indescriptible, et ne peut se comparer qu'à ce qui s'est vu en Californie lors de la contestation des plus riches gisements d'or. ”

Mr. Alfred Gaudry a lu à l'Académie des Sciences un long mémoire sur le diluvium, et présente de nombreux échantillons de baches &c taillés par la main de l'homme, trouvés dans ce dépôt géologique aux environs d'Amiens. L'auteur a pour but de démontrer que l'apparition de l'homme sur la terre date de bien plus loin qu'on ne pense; il apporte des preuves solides à l'appui, et en cela il concourt avec les géologues anglais, qui ont depuis longtemps abordé cette question, à mettre la vérité au jour. M. Prestwich, en Angleterre, a surtout fait des recherches nombreuses dans la même voie, recherches que M. Gaudry vient confirmer pleinement, tout en faisant de grands éloges des travaux du géologue anglais.

Le Journal des chemins de fer, en parlant de l'ouverture du pont fixe sur le Rhin près de Cologne, constate que les quantités de matériaux employés dans la construction du pont ont atteint les chiffres suivants : 270,000 pieds cubes de pierre de taille en lave basaltique et grès; 729,000 pieds cubes de maçons; 9,000,000 de briques; 11,200,000 livres de fer. Les dépenses totales, après l'achèvement complet du pont, s'élèveront à 15 millions de francs, dont 4,600,000 représenteront le prix du fer.

—BEAUX-ARTS. On vient de découvrir à Florence un certain nombre de dessins et de manuscrits intéressants de Michel-Ange dans la maison que toutes les personnes qui ont voyagé en Italie se rappelleront avoir vue dans la Via Gubbina. Cette maison est devenue, à la suite d'un procès, la propriété du gouvernement. Une lettre de Florence dit : “ Le gouverneur a chargé une commission de mettre en ordre tout ce qui rappelle cet homme célèbre. Un des membres de cette commission m'a assuré qu'on a trouvé, dans les archives de la famille, plusieurs dessins de Michel-Ange jusqu'ici inconnus, et des écrits de la plus haute valeur, tant en prose qu'en vers, qui émanent de sa plume; des lettres non-seulement inédites, mais tout-à-fait inconnues, des hommages les plus illustres de son temps adressés à l'artiste, et qui tendent à jeter une nouvelle lumière sur les événements de sa vie. Espérons qu'avec ces trésors on écrira une histoire complète de Michel-Ange et de son temps. Déjà la commission s'occupe de préparer les matériaux d'une édition complète et correcte de tous ses écrits.

—Journalisme Américain. Un journal monstre a été publié à New-York sous ce titre : *The New-York Illuminator Quadruple Constellation*. Il a huit pages; chaque page a 4 pieds 3 pouces de long sur 3 pieds de large et contient 13 colonnes de matières; chacune de ces colonnes a 3 pieds 11 pouces de long; par conséquent chaque page contient 50 pieds 11 pouces, ce qui donne pour le journal entier 404 pieds 4 pouces, soit 4,888 pouces de matières imprimées. Pauvre petite *Abeille*, qu'est-ce ?

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse . . . M. A. Thérien.
A l'Assomption . . . M. H. C. W. Laurier.
A la Petite-Salle . . . M. W. Couture.
Chez les Externes . . MM. P. Doherty.
Chs Baillargeon.
A. LEPAGE, Gérant